

RÉUNION D'INFORMATION DES ÉLUS DU BASSIN VERSANT DU VERDON

LES 22 ET 23 FÉVRIER 2017
A SAINT ANDRÉ LES ALPES ET
ARTIGNOSC SUR VERDON



LA COMPÉTENCE GEMAPI

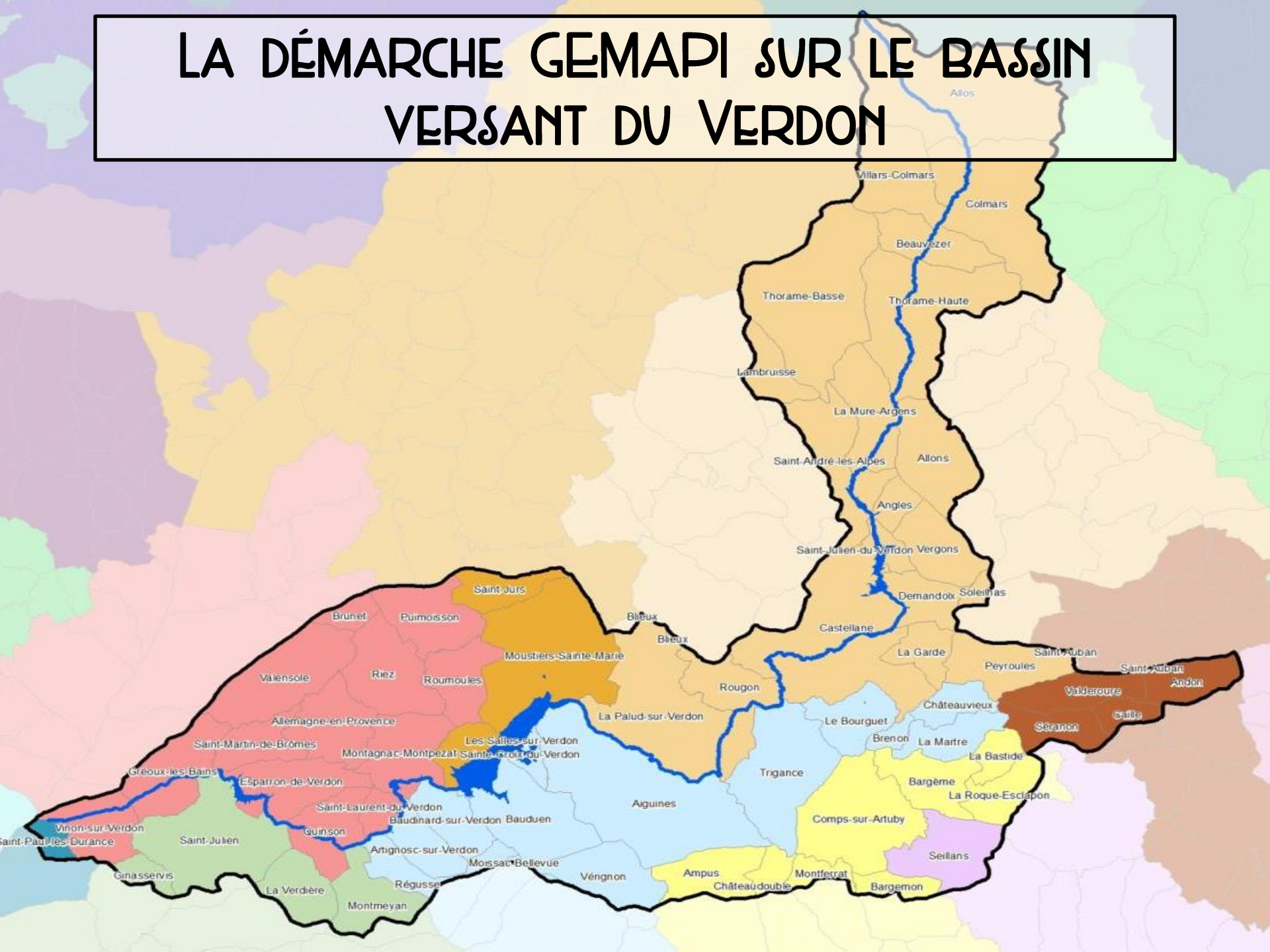


Parc
naturel
régional
du Verdon
Une autre vie s'invente ici

DÉROULÉ DE LA RÉUNION

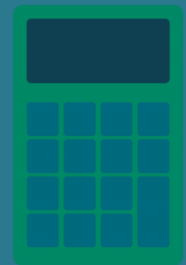
- Introduction par *Jacques Espitalier* (Vice-Président au Parc du Verdon)
- Historique de la gestion de l'eau en France et contexte de la loi, les changements introduits par la GEMAPI
par *Véronique Desagher* du SMAVD
- Le décret digue par *Aurélie Poujol* de la DREAL
- Vision des démarches de gestion sur le département du Var par *Yannick Gruffaz* et *Chantal Reynaud* de la DDTM 83
- La vision Durance : Rôle de l'EPTB, les démarches sur le bassin de la Durance par *Véronique Desagher* du SMAVD
- La vision Verdon : La démarche sur le bassin du Verdon par le PNR Verdon

LA DÉMARCHE GEMAPI SUR LE BASSIN VERSANT DU VERDON





METTRE EN PLACE UNE
NOUVELLE COMPÉTENCE



QUEL CONTENU?

Missions du L. 211-7 du Code de l'Environnement :
(4 alinéas sur 12)

- 1° Aménager un bassin ou une fraction de bassin hydrographique (Restauration des champs d'expansion de crues, espaces de mobilité, arasement de merlons, études géomorphologiques)



Verdon en crue Nov. 2016 -
Castellane

QUEL CONTENU?

- 2° Entretien/aménager un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau (Entretien des berges, ripisylves, atterrissements)



QUEL CONTENU?

- 5° Assurer la défense contre les inondations (Etudes et travaux neufs ou/et Entretien et gestion des ouvrages de protection)



QUEL CONTENU?

- 8° Protéger, restaurer des sites, écosystèmes aquatiques, zones humides, formations boisées riveraines (Renaturation, restauration des ZH, cours d'eau, plan d'eau, Plans de gestion ZH, Restauration de la continuité écologique, gestion du transport sédimentaire)



Seuil Colostre - Saint Martin de Brôme



ZH Prés de la Sagne - Allos

QUELS FINANCEMENTS ?



- Budget général des EPCI-FP
- Taxe GEMAPI facultative, plafonnée à 40€/an/habitant (calcul d'un produit) (répartie par les service fiscaux entre la taxe foncière, la taxe d'habitation et la cotisation foncière des entreprises)
- Financements actuels par **l'Agence de l'Eau** (position du bassin RMC: préférence pour l'exercice de la compétence à l'échelle du bassin versant) et le **Fond Barnier**

QUELS FINANCEMENTS ?

- Région et départements :
 - Perte de la compétence générale
 - Caractère exclusif de la compétence \Rightarrow départements et région ne pourront plus en principe intervenir financièrement à compter de 2020



QUELS FINANCEMENTS ?



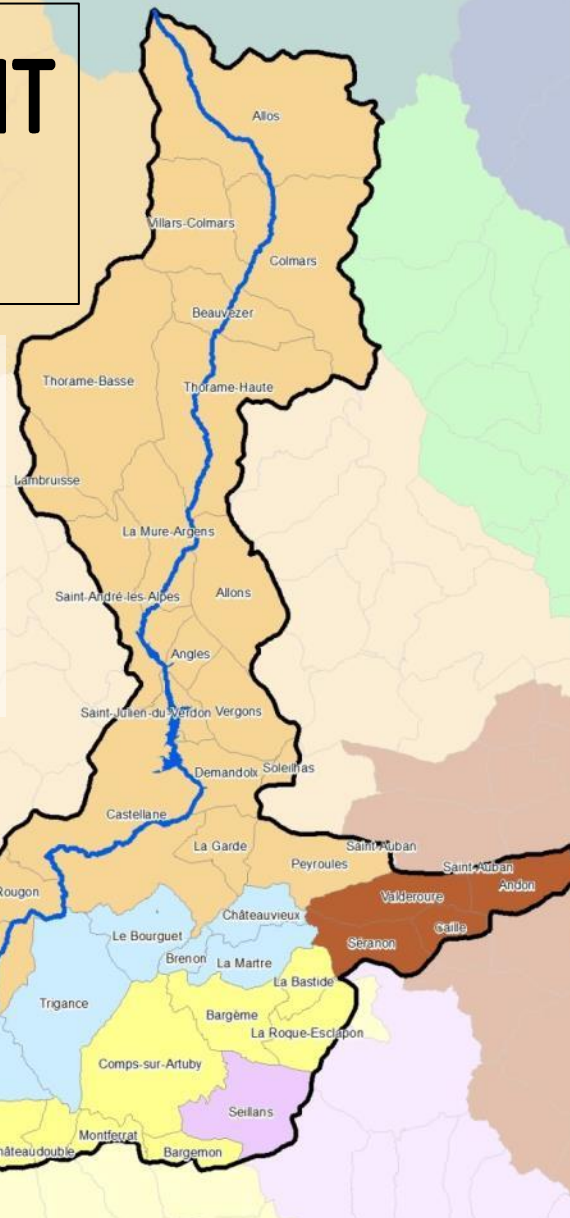
- **Région** : Juridiquement pourra financer les opérations des communes et de leurs groupements pour les opérations des politiques inscrites au CPER
 - critère de la cohérence hydrographique ?
 - question du financement après 2020 ? (GEMAPI = compétence exclusive)
- **Départements** : départements pourront toujours financer les opérations des communes et de leurs groupements, à leur demande
 - après 2020 : financement possible d'opérations relevant de plusieurs compétences (GEMAPI/hors GEMAPI)
 - Financements au titre de leurs compétences exclusives propres (ENS, appui territoires ruraux, solidarité territoriale) (syndicats mixtes ouverts exclus)



UNE GESTION À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

LE BASSIN VERSANT DU VERDON

- ~ 2200 km²
- 9 EPCI-FP depuis le 1^{er} Janvier 2017
- 69 communes



Légende

- CC Alpes Provence Verdon
- CA du Pays de Grasse
- CC Lacs et Gorges du Verdon
- CA Dracénoise
- CC du Pays de Fayence
- CA Durance-Lubéron-Verdon
- CA Provence Alpes
- CC Provence Verdon
- Métropole d'Aix-Marseille-Provence



1:300 000

Logiciel SIG : ArcGIS 10

Projection : Lambert 93

Sources : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr>
BRUN/PPAR 2007-2016 - BD CARTO® - BD CARTEAGE®
PNR du Verdon
Réalisation : PNR du Verdon



ORGANISATION DU BASSIN VERSANT DU VERDON

- Syndicat mixte de gestion du PNR Verdon structure gestionnaire du bassin versant du Verdon :
 - Portage du SAGE
 - Portage du contrat rivière : accompagnement des projets (technique, recherche des financements), maîtrise d'ouvrage d'études globales
- Périmètre du syndicat ne couvre pas le périmètre du bassin versant (26 communes du bassin hors syndicat)

ORGANISATION DU BASSIN VERSANT DU VERDON

- Nécessité d'étendre le périmètre du syndicat pour :
 - Poursuivre ses missions (pilotage SAGE, portage contrat rivière)
 - Garder un pilotage local de la gestion de l'eau sur le bassin du Verdon
 - Intégrer l'ensemble des collectivités concernées à la gouvernance, et au financement des missions d'animation
 - Pouvoir envisager une délégation ou un transfert de la compétence GEMAPI au syndicat mixte

DÉMARCHE D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT MIXTE

2015

- Création d'un second objet dans les statuts : Gestion globale du grand cycle de l'eau

Juin
2016

- Validation par arrêté préfectoral du 8 juin 2016

En
cours

- Adhésion des communes et intercommunalités à ce second objet

Automne
2017

- Nouvelle modification des statuts, modification du périmètre

DÉMARCHE D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT MIXTE

Compétence 1 : mise en œuvre de la Charte du PNR Verdon

- 46 communes situées dans le périmètre du PNR Verdon
- Le département du Var
- Le département des Alpes-de-Haute-Provence
- La Région Provence-Alpes-Côte-D'azur
- 5 EPCI-FP situées dans le périmètre du PNR Verdon

Compétence 2 : gestion globale du grand cycle de l'eau

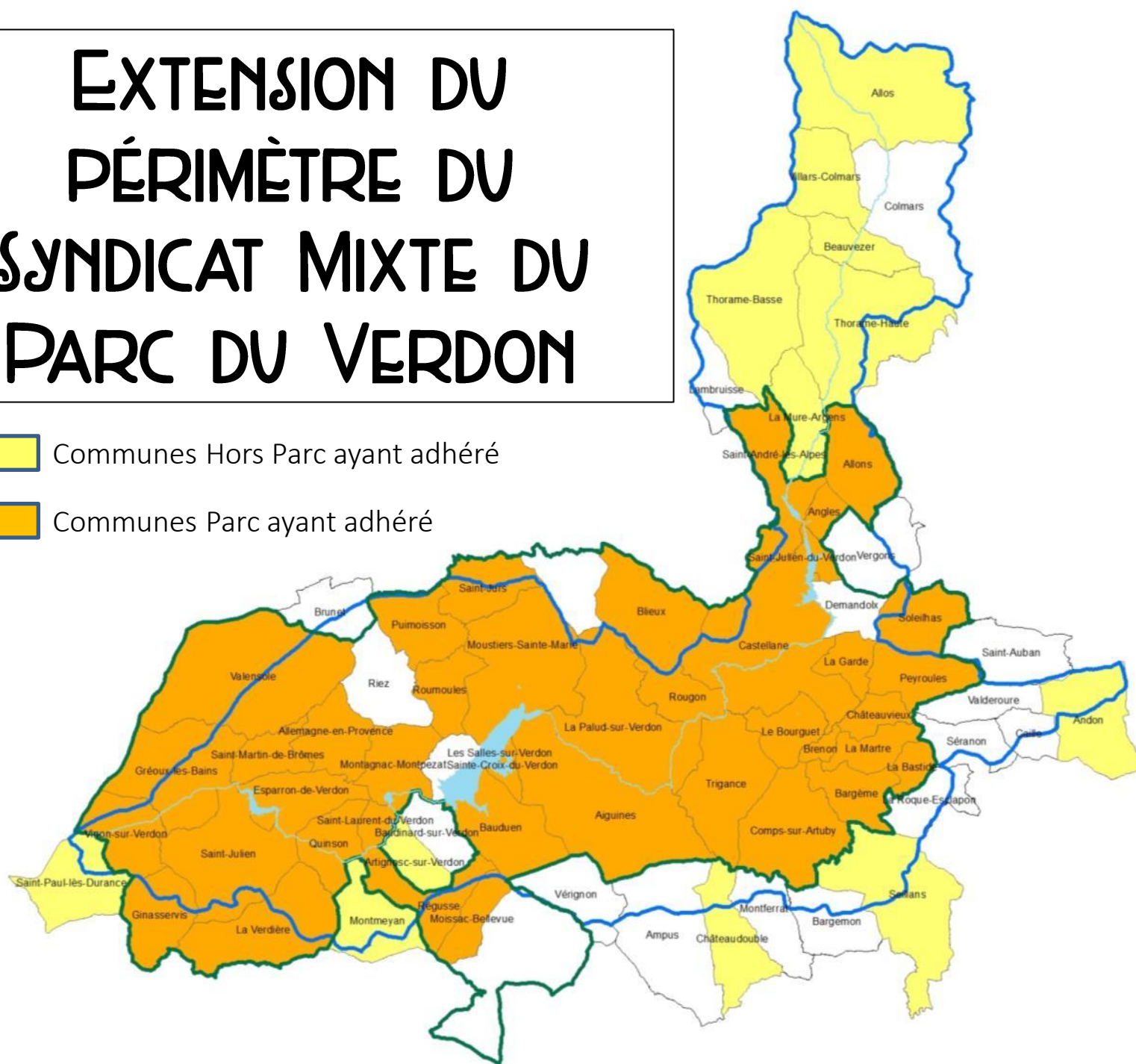
- 69 communes situées dans le bassin versant du Verdon
- 9 EPCI-FP situés dans le bassin versant du Verdon
- Le département du Var
- Le département des Alpes-de-Haute-Provence
- Le département des Bouches-du-Rhône
- Le département des Alpes-Maritimes
- La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Possibilité à terme de créer une troisième compétence / GEMAPI

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT MIXTE DU PARC DU VERDON

 Communes Hors Parc ayant adhéré

 Communes Parc ayant adhéré



DEMANDE D'ADHÉSION DES INTERCOMMUNALITÉS

- **Ont délibéré favorablement :**

- CC haut Verdon val d'Allos
- CC Terres Lumières
- CC moyen Verdon
- CC Provence Verdon
- CC lacs et gorges du Verdon
- Durance Luberon Verdon agglomération

} CC Alpes Provence Verdon :
nouvelle délib à prévoir

- **Pas encore de délibération :**

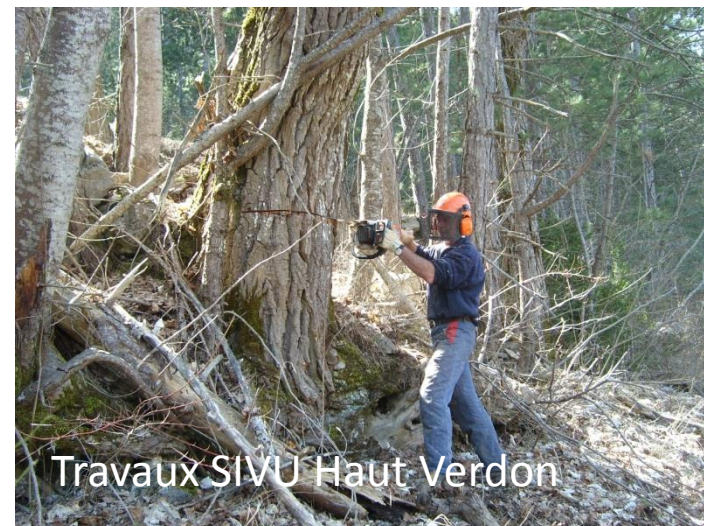
- CA pays de Grasse
- CC pays de Fayence
- Provence Alpes Agglomération
- CA dracénoise
- Métropole Aix Marseille Provence



LES ACTIONS EN COURS EN LIEN AVEC LA GEMAPI

LE CONTRAT RIVIÈRE VERDON

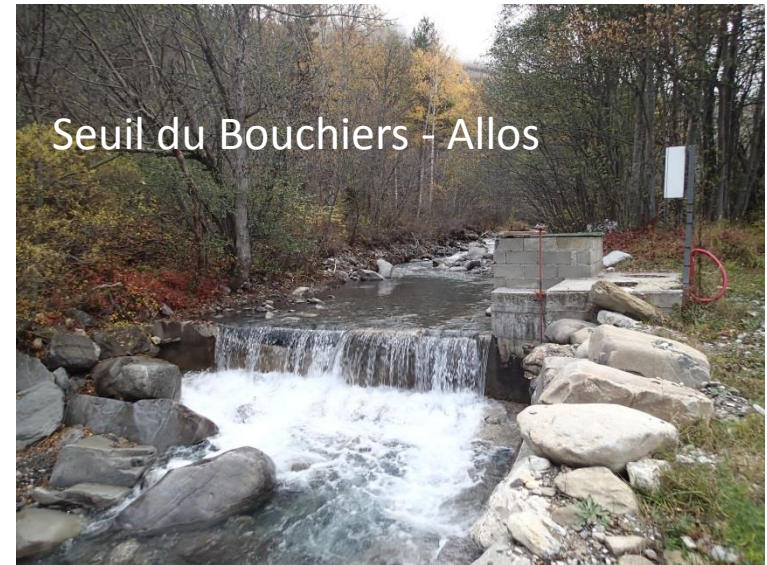
MISE EN ŒUVRE DES PLANS PLURIANNUELS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES RIPISYLVES



STRATÉGIE D'ACTION POUR LES ZONES HUMIDES



RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES, RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES



TRAVAUX DE CONFORTEMENT ET DE PROTECTION



Travaux de fiabilisation de la Barricade à Castellane



Etude et Travaux de restauration du lit, des berges et des digues à Colmars



Travaux de protection contre les crues à Vinon-sur-Verdon



Confortement des berges en amont et en aval du Pont de Méouilles à St André les Alpes

GESTION DU TRANSPORT SOLIDE ET DES ESPACES DE BON FONCTIONNEMENT





LA DÉMARCHE POUR
L'ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE
SUR LE VERDON

DÉMARCHE SUR LE BASSIN DU VERDON

Nécessité d'une vision à l'échelle du bassin versant pour organiser le GEMAPI



Proposition par le Parc du Verdon de porter la démarche pour organiser la compétence



Mutualisation d'un poste à l'échelle du bassin

Objectifs du poste:

- Animation de la concertation avec les intercommunalités
- Définition des contours de la compétence avec les intercommunalités
- Evaluation des moyens à mobiliser pour l'exercice de la compétence
- Analyse des conséquences juridiques
- Aide à la décision pour le choix de l'organisation

EN AMONT DU TRAVAIL DE DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE ...

- Définition et chiffrage de la compétence : nécessité d'une connaissance des ouvrages de protection
- Pas d'inventaire à l'échelle du bassin versant, peu de connaissances :
 - Récupération des données existantes (DDT 04/05 inventaire en cours, DDTM 83 étude disponible)
 - Envoi d'un courrier aux communes pour rassembler les connaissances (PI + GEMA)
 - Travail de terrain pour élaborer la base de données (position / linéaire / état des digues-enrochements / propriétaire ...)

DÉMARCHE SUR LE BASSIN DU VERDON

- **Diagnostic de territoire** (Fév. – Mai 2017)
 - Définition des enjeux
 - Définition des actions pouvant relever de la GEMAPI
 - Chiffrage des coûts sur le BV
 - Validation du diagnostic
- **Concertation avec les intercommunalités** : contour de la compétence, budgets à allouer, analyse des scénarios (Mai – Sept. 2017)
- **Choix d'un scénario** (transfert, délégation, régie) (Sept – Déc. 2017)
- **Préparation des actes administratifs** pour le 1^{er} Janvier 2018

GOVERNANCE

- Réunions bilatérales PNRV / Intercos
- **Comité technique** (instance de travail) réunissant
 - Les services techniques des 9 EPCI-FP
 - Les partenaires techniques (DDT, CD, EDF, FDPPMA)
 - Le PNR Verdon, l'EPTB Durance (SMAVD)
 - SIVU d'entretien des berges du Haut Verdon
 - Les 4 départements, la Région
- **Comité de pilotage** (instance de validation) réunissant :
 - Les élus des 9 EPCI-FP
 - DDT/M
 - Agence de l'Eau
 - Les 4 départements, la Région
 - Le PNR Verdon, l'EPTB Durance (SMAVD)
 - SIVU d'entretien des berges du Haut Verdon

REUNION D'INFORMATION DES ÉLUS DU BASSIN VERSANT DU VERDON

LE 22 FÉVRIER 2017
A SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Parc
naturel
régional
du Verdon
Une autre vie s'invente ici